

Extrait du registre
des délibérations de la commune de SOUZAY-CHAMPIGNY
séance du 27/03/2018

L' an 2018 et le 27 Mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle des Mariages sous la présidence de BOISSONNOT Alain Maire

M. BOISSONNOT Alain, Maire, Mmes : BONNEAU Isabelle, DUCCESCHI Eliane, FOURREAU Evelyne, MOUSSEAU Dominique, PATURAL Josette, RAHAL Sylvie, MM : BERGE Bernard, BERTRAND Christian, COULON Denis, MARQUES Manuel
Absent(s) : MM : DURAND Tony, GUIOCHEAU Bernard

Nombres de membre

- Afférents au Conseil municipal : 13
- En exercice : 11

Date de la convocation : 22/03/2018

Date d'affichage : 22/03/2018

Acte rendu exécutoire
après dépôt en SOUS-PREFECTURE
le : 29/03/2018

Secrétaire de séance : M. COULON Denis

SOMMAIRE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017
AFFECTATION DU RESULTAT 2017
VOTE DU TAUX DES TAXES D'IMPOSITION 2018
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018
DETERIORATION DE MASSIF DE ROSIERS RUE DES DUCS D'ANJOU : Demande de dédomagement

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017

réf : 2018_013

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du compte de gestion 2017 du receveur municipal.

Après s'être fait présenter le budget primitif 2017 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECLARE que le compte de gestion 2017 dressé par Madame Gisèle KAPFER, Trésorière principale, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

AFFECTATION

| | |
|---|-----------|
| - Affectation au compte 1068 en investissement | 95 363.52 |
| <i>G = au minimum le besoin de financement F</i> | |
| - H Report de fonctionnement (ligne 002 recettes) | 71 793.94 |

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

VOTE DU TAUX DES TAXES D'IMPOSITION 2018

réf : 2018_016

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux d'imposition identiques à l'année 2017, à savoir :

| | |
|-----------------------------------|---------|
| - Taxe d'habitation | 11.73 % |
| - Taxe foncière du bâti | 18.47 % |
| - Taxe foncière du non bâti | 38.68 % |

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- DECIDE de voter les taux d'imposition tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018

réf : 2018_017

En présence de Madame Gisèle KAPFER, trésorière principale en poste à la trésorerie de Saumur municipale,

Sur proposition de la Commission des Finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ADOPTE le budget primitif de l'exercice 2018 comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

| | |
|------------|------------|
| - Dépenses | 639 846.00 |
| - Recettes | 639 846.00 |

SECTION INVESTISSEMENT

| | |
|------------|------------|
| - Dépenses | 323 138.00 |
| - Recettes | 323 138.00 |

TOTAL DU BUDGET

| | |
|------------|------------|
| - Dépenses | 962 984.00 |
| - Recettes | 962 984.00 |

- DIT que le budget de l'exercice 2018 est voté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

DETERIORATION DE MASSIF DE ROSIERS RUE DES DUCS D'ANJOU : Demande de dédomagement

réf : 2018_018A

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un véhicule de l'Entreprise CLIN SA de Saumur s'est stationner sur un massif de rosiers, Rue des Ducs d'Anjou. Il précise que les massifs de rosiers de cette rue